



Envie d'en savoir plus sur les autres services de l'Abrapa ?

- › Aide aux actes essentiels (aide à la personne)
- › Aide aux actes quotidiens (entretien du logement et du linge)
- › Portage de Repas
- › Hygiadom (incontinence et hygiène)
- › Service Itinérant de Nuit « Sélénee »
- › Soins Infirmiers à Domicile
- › Transport Accompagné
- › Accueils de Jour
- › Hôpital de Jour
- › Équipes Spécialisées Alzheimer « Le Phare »
- › Restauration
- › Animation - Prévention
- › Clubs
- › Bénévolat
- › Équipe de Visiteurs À Domicile bénévoles « EVAD »
- › Résidences
- › EHPAD
- › Aide aux familles
- › Garde d'enfants à domicile
- › Établissements d'Accueil du Jeune Enfant




Téléassistance « Bip Tranquille »

La Téléassistance comment ça marche ?



VOUS & VOS PROCHES



www.abrapa.asso.fr
03 88 21 30 21

2 rue de Reutenbourg (Oberhausbergen)
CS 31030 • 67031 Strasbourg Cedex
contact@abrapa.asso.fr

 www.facebook.com/abrapaofficiel/

© muel/vi - ncs 118 343 341 798 • crédits photo : Thinkstock - Fotolia - iStock • 09/22
BIP DOC PEC 6701 V2

La gamme Bip Tranquille : être bien entouré, 24h sur 24...

L'ÉTHIQUE ASSOCIATIVE À VOTRE SERVICE !



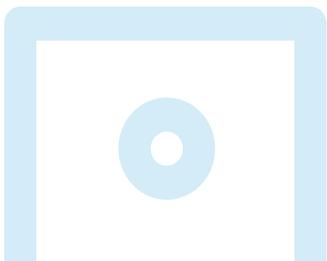


Mission associative :

Depuis 1961, l'Abrapa, Association d'aide et services à la personne s'engage pour répondre aux besoins de chacun.

Petite Enfance, Soutien à domicile, Solutions d'hébergement : des services évolutifs et adaptés à toutes les étapes de la vie.

« Choisir l'Abrapa c'est opter pour le professionnalisme d'une association humaine et bienveillante dont la mission est reconnue d'utilité publique. »



Le Bip Tranquille : des solutions de téléassistance adaptées à chaque situation !

› Pour personnes autonomes,
à domicile et en extérieur :



BIP MOBILE

Boîtier discret avec bouton d'alerte et géolocalisation, à poser sur support ou à garder avec soi en extérieur

› Pour personnes en perte
d'autonomie à domicile :



BIP CLASSIQUE

Médaille étanche d'alerte à porter 24h sur 24 et transmetteur

Pour choisir votre dispositif et découvrir les options et accessoires disponibles, contactez-nous !

Les plus :

- › Des tarifs modulés en fonction des revenus (devis gratuit sur simple demande*)
- › Des aides financières complémentaires :
 - Crédit d'impôt de 50%**
 - Aides possibles selon votre situation (caisses de retraite, Collectivité européenne d'Alsace, MDPH, communes)
- › Un abonnement **sans engagement de durée**
- › Une **société d'intervention qui peut prendre le relai** en cas d'absence du réseau de proches

* Le vendeur remet gratuitement un devis personnalisé au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100 € TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.

** Si vous êtes domicilié en France, vous pouvez bénéficier, sous conditions, d'un crédit d'impôt conformément à l'article 199 sexdecies du Code Général des Impôts.
Photos non contractuelles.

Nous contacter

03 88 37 22 35

biptranquille@abrapa.asso.fr